

Un joli dessert pour célébrer le printemps

Panna Cotta Allégée aux Fraises

Ingrédients pour 4 personnes

- 200 g de fromage blanc à 0% de MG
- 2 feuilles de gélatine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 20 cl de crème liquide à 5% de MG
- 2 cuillères à café d'arôme vanille liquide
- 200 g de fraises environ
- 2 cuillères à soupe d'édulcorant en poudre



Préparation :

Lavez puis écrasez les fraises.

Dans une casserole, faites chauffer la purée de fraises puis ajoutez le sucre vanillé et laissez bouillir en remuant continuellement au fouet pendant 2 min. Laissez ensuite refroidir le coulis.

Pendant ce temps, faites chauffer à feu doux la crème fraîche, les feuilles de gélatine et la vanille liquide.

Pour accompagner ce met, nous vous proposons un petit verre de vin rouge ou blanc.

A votre santé ! A boire avec modération.

Hors du feu, mélanger le fromage blanc et l'édulcorant.

Au fond des verrines, mettez un peu de coulis de fraises, puis le mélange obtenu.

Une fois le mélange un peu durci. Laissez refroidir 2 h minimum au réfrigérateur.

Au moment de servir, placer le coulis sur la panna cotta.

Les emplois saisonniers

Les emplois jeunes d'été vont être reconduits. Ils concernent les volontaires de la commune de Val De Dagne agés de 16 ans minimum à 19 ans maximum. S'inscrire avant le 12 juin en mairies.

Mise à jour de la plaquette

Afin de mettre à jour la plaquette «infos pratiques» et promouvoir votre activité, veuillez vous rapprocher de la mairie de Pradelles en Val au **04 68 24 04 99** ou par courriel pradellesenval@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture

Mairies

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h. Jeudi et vendredi de 10h à 12h et sur RDV de 17h à 18h.

Pradelles en Val : le lundi de 13h à 15h45, le mardi de 13h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agences postales

Montlaur : du lundi au samedi de 9h15 à 11h30.

Pradelles en Val : lundi 13h à 15h45, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h45.

C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble - Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr

www.commune-de-val-de-dagne.fr

Directeurs de la publication : Antonin ANDRIEU et Claude LACUBE - Rédacteurs en chef : Nicole CATHARY, Aude QUINCEY et le Comité de rédaction : les membres de la commission communication, les élus municipaux, Nathalie GRILLIERES et Tamara MARINI - Crédits photos : mairie de Val-De-Dagne - Graphisme et composition : Nathalie GRILLIERES. N° ISSN 2779-0304 (Imprimé) - ISSN 2779-0312 (En ligne)

Ne pas jeter sur la voie publique.

Commune de VAL-DE-DAGNE

Bulletin Municipal N° 11 - Juin 2023

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les travaux de réhabilitation et d'embellissement de nos villages avancent. Très prochainement, ils vont se poursuivre sur Pradelles en Val par l'entrée EST et la continuité de la réfection des réseaux d'eau du centre du village.

Les derniers aménagements importants de ce type remontent à 70 ans.

L'ampleur des travaux occasionne sur Montlaur des désagréments, notamment une gêne dans la circulation mais l'accès aux commerces et services reste libre.

Le stationnement aux lotissements Angelvy, la terre blanche et place de l'aire verte sont suffisants afin d'éloigner les voitures du centre.

Les travaux terminés nous pourrions profiter de ces nouveaux espaces plus ouverts et plus agréables à vivre.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Le travail des commissions

Communication, Culture et Enfance-Jeunesse

Une belle soirée musicale aura lieu le **samedi 9 septembre** au foyer de Pradelles en Val.

Depuis la crise sanitaire le département de l'Aude soutient les projets culturels du territoire grâce au dispositif « un été cent spectacles ».

La commune de Val de Dagne a voulu pour la deuxième fois reconduire son adhésion à ce programme. Avec l'association Abribus, notre choix s'est porté sur le concert « Duo presque classique ». De Bach à Vivaldi, ces talentueux artistes désacralisent le répertoire classique pour le rendre accessible à tous avec des instruments incongrus et rares (harpe de verres, scie musicale, mandolele...).

Un atelier pédagogique sera proposé aux enfants le samedi après-midi afin de découvrir ces instruments de musique fabuleux.

Commission Vie sociale et solidarité

De nouveaux jeux d'enfants seront installés en fond du jardin public pour plus de sécurité (une balançoire, une cabane avec un toboggan et un parcours nid d'abeilles).

Commission Travaux

- Restauration du petit foyer avec mise en peinture du soubassement et réaménagement du coin cuisine.
- Elagage des arbres de la cour de l'école.
- Travaux complémentaires au cœur de village de Montlaur et abords de l'église (destruction muret), enlèvement de la statue et de la croix le temps des travaux, elles seront replacées au même endroit.
- Plantations.
- Ouverture du jardin public sur le lotissement.
- Création d'un terrain de pétanque au stade.
- Matérialisation des places de stationnement...

Groupe de réflexion sur la désertification médicale

Les élus suivent avec attention et détermination l'évolution des dossiers.

La commission finances a participé à l'élaboration du budget prévisionnel (page suivante).

Sécheresse

Restriction des usages de l'eau

Nous venons de publier l'arrêté préfectoral portant mise en place de mesures de restriction provisoires des usages de l'eau liées à l'état de la sécheresse (consultable en mairie, sur le site internet <https://www.commune-de-val-de-dagne.fr/> et sur Panneau-pocket). Chaque année, nous sommes de plus en plus tôt placés en niveau de vigilance, alors agissons pour maîtriser notre consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples : limiter les arrosages, réutiliser l'eau de pluie, privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein...

Capitelle

Après 7 mois de restauration par le président de Canta Peira, Michel Daube (murailler) et les bénévoles du village, la capitelle de la Coque est restaurée. Vous pouvez vous y rendre en prenant le chemin devant la déchetterie direction les Auzines, restez sur ce chemin principal, elle se situe sur la gauche, un peu avant le croisement qui mène aux Auzines, un panneau signalétique sera prochainement installé.



Ouverture Déchetterie intercommunale

La déchetterie est ouverte depuis le 8 février 2023 chemin de la coque à Montlaur commune de Val de Dagne.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h50 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h50 à 18h.

Le travail des commissions

La vie de la commune

Coup de projecteur

Recettes de saisons

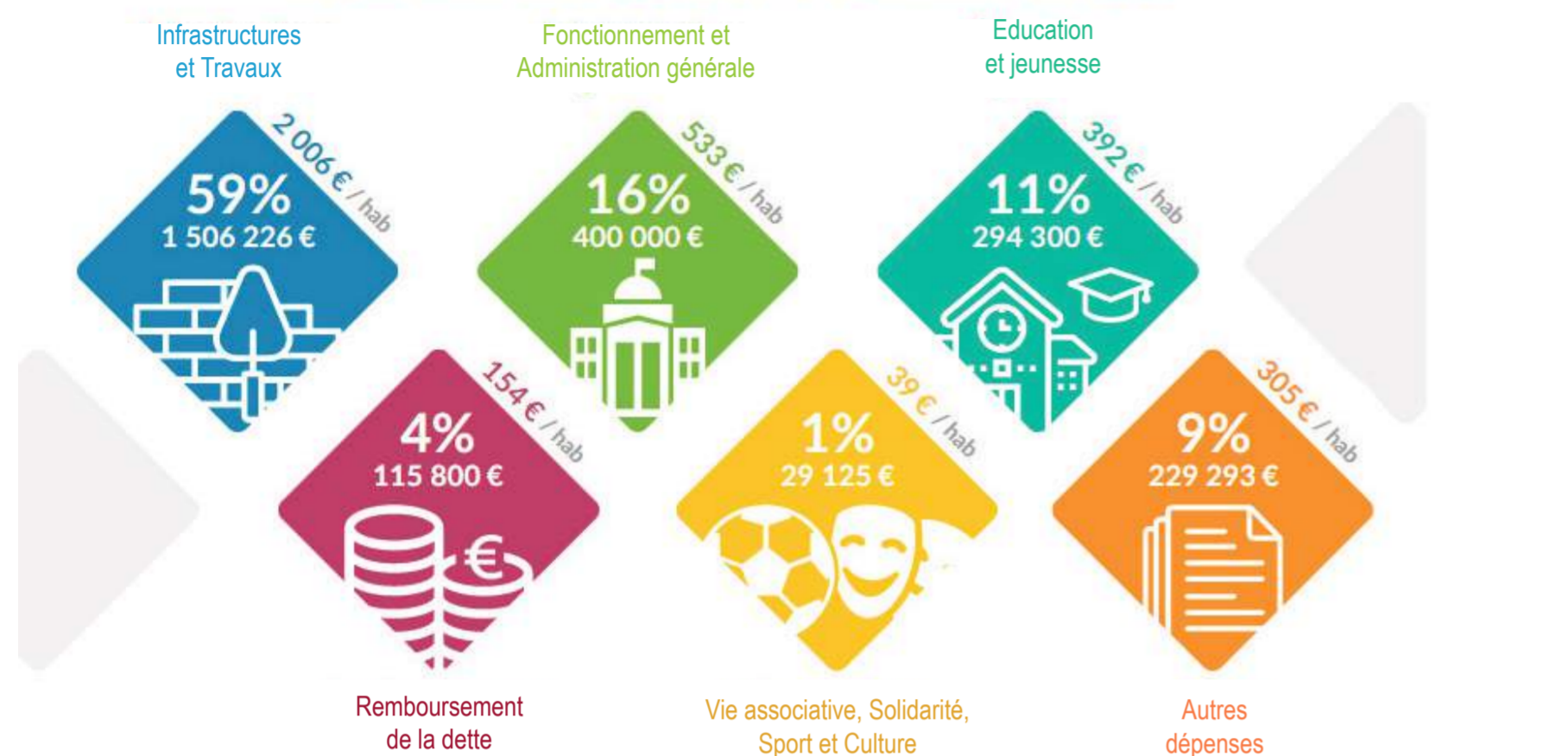
Informations générales

La vie de la commune

La commission finances : prévisions budgétaires 2023

En fonctionnement à hauteur de 1 196 249€ et en investissement à hauteur de 1 643 194€, voté à l'unanimité.

Répartition du Budget de la commune en 2023



Le cœur de village de Montlaur fait peau neuve

Les travaux devraient se finir fin juin.

A noter que les travaux sur Pradelles en Val vont bientôt commencer par l'entrée côté foyer.



Enquête publique SCOT Carcassonne Agglo

Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ? Le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable. Le SCOT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.... Le dossier complet est consultable sur le site de Carcassonne agglo : <https://www.carcassonne-agglo.fr/fr/services/amenagement/scot.html> et sur le site internet de la commune - onglet vie municipale - enquête publique

Les 83 communes de Carcassonne Agglo se sont engagées dans la révision de leur SCOT depuis mai 2017. C'est un véritable travail de co-construction avec l'ensemble des élus du territoire qui a été lancé pour recueillir les perceptions des acteurs du territoire et enrichir qualitativement le diagnostic et le nouveau projet d'aménagement. Les habitants de Carcassonne Agglo ont également été associés aux différentes étapes d'élaboration de ce projet, et aujourd'hui par l'intermédiaire de l'enquête publique... Du lundi 22 mai 9h au vendredi 23 juin 17h, une enquête publique est organisée sur l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo pour recueillir vos avis et observations sur ce projet. Un commissaire enquêteur est en charge d'animer cette enquête et organisera plusieurs permanences sur le territoire dont une le 14 juin en mairie de Montlaur de 9h à 12h.

Journée Bricobus

Un atelier de fabrication de 4 tables de pique-nique (pour notre commune afin que petits et grands puissent en profiter), encadré par les compagnons bâtisseurs et le PREAU (Carcassonne Agglo) a eu lieu le samedi 13 mai à Pradelles en Val de 9h à 17h. Le matériel a été financé par Carcassonne Agglo. Un grand remerciement à tous.



Bibliothèque

La bibliothèque de Montlaur sera ouverte le mercredi de 9h à 11h jusqu'à fin Août.

De nouveaux titres vous attendent.

Plus de 1000 livres sont disponibles au prêt mais pour ceux qui ne trouveraient pas le titre souhaité, il est possible de le réserver auprès de la responsable qui se rapprochera de la bibliothèque départementale de l'Aude (BDA) et mettra tout en œuvre pour vous le procurer.

L'école d'hier et d'aujourd'hui...

Fin mai une rencontre intergénérationnelle aura lieu dans les locaux de la bibliothèque : ce projet est élaboré avec l'enseignante du cycle III et permettra aux élèves de partager avec les anciens du village leurs expériences.

PanneauPocket nouveauté

Il est désormais possible de retrouver tous les événements des associations de Val-de-Dagne sur une page dédiée de l'application PanneauPocket. Pour la sélectionner en favori, téléchargez l'application gratuite PanneauPocket sur votre smartphone et recherchez Val de Dagne, sélectionnez associations Val de Dagne et cliquez sur le cœur.

Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans

Pour rappel, tous les jeunes doivent se faire recenser en mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Cette démarche est complémentaire au « parcours de citoyenneté » programmé au collège et au lycée et à la Journée de Défense Citoyenne (JDC). Elle vous permet d'obtenir une attestation indispensable pour passer les examens, permis de conduire et inscription d'office sur les listes électorales.

Permanences Maison France Services

La prochaine permanence se tiendra le mardi 20 juin à Montlaur de 14h30 à 15h30.

Vous avez besoin d'aide pour votre déclaration de revenus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à contacter le 0 809 401 401 (numéro non surtaxé).

Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires d'un bien immobilier ont l'obligation de faire une déclaration (avant le 30 juin 2023) sur leur espace impots.gouv « Gérer mes biens immobiliers » sous peine d'amende. Pour toutes demandes d'informations ou besoin d'être accompagné dans la démarche, vous pouvez contacter Maison France Services de Capendu au : 04 68 79 87 01.

Restauration du ruisseau de cadoual

Le Syndicat du bassin versant Orbieu-Jourres a engagé des Travaux de restauration de l'Orbieu et de ses affluents pour faciliter les écoulements et le désembâclement.

La commune était concernée sur le tronçon du ruisseau de Cadoual qui traverse le village de Montlaur.

Les travaux d'entretien de la ripisylve consistent en l'abatage d'arbres morts, ou obstruant les écoulements dans le lit mineur, purge des embâcles, réouverture du lit (façonnage), dégagement des ponts et passages/radiers pour faciliter les écoulements et limiter les bouchons en période de crue. Le bois coupé et extrait/treuillé du ruisseau, a été posé tout le long du haut de berge.

Le bois a été billonné en 50 cm. Il a été mis à disposition des riverains.



Prévention risque incendie : une obligation légale de débroussaillage

Retrouvez tous les éléments sur notre site internet : communedevaldedagne.fr onglet vie pratique débroussaillage, sur PanneauPocket ou en mairie.

A noter que le brûlage des végétaux est uniquement réservé aux agriculteurs sur demande préalable en mairie et délivrée par la DDTM du 16 octobre au 14 mai. Les pompiers (18 ou 112) doivent être prévenus le matin précédant l'opération de brûlage et à la fin de l'extinction.

Coup de projecteur

Vins de Dagne, un Bistrot de Pays...



Aurélien Cornac travaillait à Camplong au Clos de Mauzac quand Jo Stevens, résidant secondaire dans notre commune, lui a proposé la gérance du café restaurant de Montlaur qu'il venait de racheter et qu'il restaurait.

Aurélien, natif de Servies-en-Val, s'était rapproché pour des raisons

familiales de son pays d'origine, après avoir bourlingué sur les océans en qualité de serveur sur des bateaux de croisières. Ce grand amateur de rugby à XIII et grand connaisseur des vins et spiritueux a accepté avec enthousiasme la proposition qui lui était faite.

Et, en juillet 2021, ce café restaurant fermé depuis trop longtemps ouvrait enfin ses portes !

Aujourd'hui assisté de Mirijana, cheffe de cuisine et de Zyn son épouse au service, Aurélien contribue activement à la

revitalisation du Val en se fournissant auprès de producteurs locaux et en collaborant avec les porteurs de projets associatifs ou privés à l'occasion d'événements divers et variés. Ce souci de « faire local » lui a valu d'obtenir le label « Bistrot de Pays ».

Sa cave recèle environ 190 références de vins et 100 de spiritueux.

Il ambitionne d'obtenir le label « Vignoble découverte » en proposant entre autres des animations de dégustations verticales (comparaison d'un même vin sur plusieurs années) avec les vignerons.

Aurélien est très présent sur les réseaux sociaux car il est bien conscient, même si la clientèle locale est au rendez-vous, qu'il lui faut attirer les amateurs de bonnes viandes et bons vins au-delà de notre Val.

Le bistrot de pays « Vins de Dagne » fêtera en juillet ses deux ans d'existence ; réjouissons-nous de cette revitalisation de la commune et souhaitons à toute l'équipe un long et franc succès.